

35a Le Crêt à Chatron Vieux

35b Le Crêt à Chatron Neuf

Propriétaire : Commune du Lieu

- 69 -

Exploitant : Syndicat agricole, Les Charbonnières  
Altitude : 35a = 1165 - 1215 m (bâtiment: 1207 m)  
35b = 1140 - 1216 m (bâtiment: 1210 m)  
Surface pâturable épurée : 35a = 25 ha  
35b = 24 ha  
Charge en 1973 : 20 génisses âgées de 2 à 3 ans  
41 génisses âgées de 1 à 2 ans  
12 veaux  
Provenance du bétail : 39 bêtes proviennent de la commune; le  
solde est loué de la plaine  
Durée moyenne du pacage : 120 jours pour les 2 pâturages  
Personnel : un garde-génisses seul

35a Le Crêt à Chatron Vieux

Conditions naturelles et économiques

Ce pâturage est entièrement entouré d'un mur qui englobe de grandes surfaces forestières. Au centre, la prairie s'étend sur un plateau occupant les hauteurs d'un monticule. Des surfaces herbeuses descendent vers l'est et vers le sud en pente moyenne à modérée, puis le terrain s'aplanit pour former de beaux replats. Au nord, on trouve une large combe ouverte en faible déclivité, isolée par la forêt. Cette prairie nommée le Plan de la Baume s'oriente vers le nord-ouest. Elle pourrait s'exploiter plus intensivement. On y remarque un fort reboisement naturel par l'épicéa.

La couverture de terre végétale se montre suffisante en général. Le sol se fait plus superficiel sur les bosses et dans les pentes où l'on peut voir quelques affleurements rocheux ou blocs en surface. L'essartage des buissons de noisetiers et d'églantiers s'impose un peu partout. Dans l'ensemble, la prairie produit un bon herbage, surtout sur le plateau central et à l'extrémité sud. On ne remarque pas d'espèces nuisibles envahissantes.

Depuis le Crêt à Chatron Neuf, où l'on parvient par un chemin goudronné, l'accès est empierré jusqu'en bordure du plateau central, le dernier tronçon étant tracé directement à travers pré.

La saison d'alpage commence sur ce pâturage où le troupeau séjourne trois semaines. On déplace ensuite le bétail sur le Crêt à Chatron Neuf pour 4 semaines. Plus tard, on pratique l'alternance à raison de 3 semaines sur chaque pâturage. Dès le 10 septembre, le bétail parcourt librement sur les deux Crêts à Chatron jusqu'à la désalpe.

La prairie du Crêt à Chatron Vieux ne comporte aucune séparation. L'eau est tirée de la citerne du chalet, d'un puit situé à l'extrémité nord-ouest sur le Plan de la Baume et d'un deuxième puit placé en limite au sud-est qui permet d'alimenter les deux pâturages. Ces trois abreuvoirs doivent être desservis par le garde-génisses à l'aide de pompes. Une réserve de fourrage sec amenée depuis les Charbonnières est à disposition. On ne fait pas la litière. Les déjections solides s'évacuent au fur et à mesure par tombereau avec un tracteur pour être réparties en grassons. Le volume de la fosse à purin atteint 20 m<sup>3</sup>. Elle est dotée d'un orifice de vidange qui n'est plus utilisé, car on purine avec une

bossette à pression. La fumure chimique appliquée comprend 1500 kg de scories Thomas et 750 kg de sel de potasse.

#### Bâtiment

Ce chalet-étable en maçonnerie et à toiture de tôle se trouve en bon état. Il abrite un logement de 2 chambres, dont une située à l'étage, cuisine et cave à lait. On doit prendre l'eau dehors à la citerne. L'éclairage se fait avec des fallots à pétrole.

On peut attacher 70 génisses dans 3 écuries doubles communicantes. Les deux plus grandes possèdent des crèches partout, tandis que la troisième n'en est munie que sur une rangée. Le sol de ces étables est entièrement en bois. Une dizaine de jeunes bovins trouvent en outre place dans un petit lazaret sur une seule rangée.

#### Améliorations à effectuer

- poursuivre l'essartage
- intensifier la fumure
- automatiser l'alimentation des abreuvoirs
- améliorer le chemin d'accès
- installer une pompe à eau à la cuisine

#### 35b Le Crêt à Chatron Neuf

##### Conditions naturelles et économiques

Ce pâturage se situe à l'est du précédent. Dans le haut, la prairie s'étend sur un plateau ondulé. Le terrain un peu mouvementé descend modérément vers le sud/sud-ouest, donnant lieu par endroits à des pentes plus prononcées. Sur la partie inférieure, la déclivité est faible et il se forme quelques replats. La profondeur du sol varie d'un endroit à l'autre. Elle se montre suffisante dans le haut. Au centre sur la pente, de même qu'à l'est du chemin d'accès sur la partie inférieure, on remarque quelques emplacements plus arides présentant des roches affleurantes et quelques blocs. Ces régions plus médiocres s'envahissent rapidement par différentes espèces de feuillus et par les églantiers. Le meilleur fourrage croît aux environs du chalet et à la partie inférieure, notamment sur le côté ouest du chemin. L'herbage se fait plus lignifié ailleurs. Les mauvaises plantes les plus remarquées sont les euphorbes et les genets sagittés.

Le chemin conduisant au Crêt à Chatron se poursuit en direction de la forêt du Risoux. Il est asphalté jusque dans le haut du pâturage. On atteint le chalet par un chemin empierré. Toute la surface est livrée simultanément au parcours du bétail. Les bêtes peuvent boire à un abreuvoir placé près du puit situé en limite dans le bas et à un bassin muni d'un flotteur qu'alimente la citerne du bâtiment. Il existe une troisième citerne à la partie centrale dont l'approvisionnement est assuré par la plateforme supérieure construite en forme de cuvette. Les animaux pouvant accéder sur cette dalle, l'eau de la citerne souillée par les excréments ne peut plus s'utiliser.

Un peu de fourrage de secours et de la paille ont été amenés au chalet. On ne fait toutefois pas de litière. Le fumier se mène chaque jour en grassons. Une

fosse de 20 m<sup>3</sup> capte l'écoulement des écuries. Elle possède un orifice de vidange en contrebas qu'on n'utilise plus depuis que le purinage s'effectue au moyen de bossettes à pression. Pour compléter la fumure, il est semé annuellement 1500 kg de scories Thomas et 750 kg de sel de potasse.

#### Bâtiment

Il s'agit d'un chalet-étable de type traditionnel construit vers le début de ce siècle. Pour se loger, le garde-génisses dispose de 2 chambres à l'étage, d'une cuisine et d'une chambre à lait qui tient maintenant lieu de cave. La cuisine est plafonnée. L'eau y est installée avec une pompe.

Deux étables doubles communicantes disposées longitudinalement permettent l'attache de 75 génisses. Les couches sont revêtues de bois et les larges raies centrales sont en ciment. Il existe des crèches sur chaque couche.

Ce bâtiment se présente en très bon état.

#### Améliorations à effectuer

- intensifier la fumure par endroits
- poursuivre l'essartage
- clôturer la forêt à l'ouest sur la partie inférieure afin d'en interdire l'accès au bétail
- nettoyer la citerne du centre, installer une clôture autour de sa plateforme et disposer à nouveau un abreuvoir sur cette partie du pâturage

Cadastre de la production agricole de la commune du Lieu, Georges Vagnières, 1973.